



Expiration de titre de séjour

Par **Vlad**, le **02/02/2016** à **19:01**

Bonjour Voilà mon cas

je suis malien 32 an je suis arrivé en France fin 2011 pour poursuivre mes étude j'ai un master 1 et validé le premier semestre de mon master 2 et effectué un stage de 6 mois après mon stage n'a pas été validé ce qui a fait que je devais reprendre mon master et vu que je n'avais pas de cours à suivre alors je me suis inscrit à paris 13 dans un autre master tout en espérant valider le master 2 d'avant mais malheureusement j'ai beaucoup de difficultés d'ordre financiers etc du coup j'ai finalement abandonné le master à paris 13 et j'ai pas validé le second semestre de mon Master 2 et mon titre de séjour vient d'expirer le 28 janvier 2016. Mais entre temps j'ai eu un boulot (Magasinier) mais en intérim mais si je le veux je peux obtenir un CDI voilà sauf que maintenant mon titre est expiré et je ne sais pas quoi faire je demande vos conseils est ce que ça sera possible que je sois régularisé ? si oui Comment Merci.a